

sous tutelle de certains territoires non autonomes. Il y fut également convenu que les trois Puissances appuieraient l'admission au sein de la nouvelle Organisation de la République Socialiste Soviétique de Biélorussie et de la République Socialiste Soviétique d'Ukraine. Ces décisions furent subséquemment acceptées par la Chine.

Le 5 mars 1945, le Canada et les autres Nations Unies étaient invités à assister, à San-Francisco, à une Conférence des Nations Unies sur l'Organisation Internationale. L'invitation, adressée par le Gouvernement des Etats-Unis en son nom propre et au nom des trois autres Puissances invitantes, la Chine, l'Union Soviétique et le Royaume-Uni, proposait de prendre pour base pour la Charte de la nouvelle Organisation les propositions adoptées par les quatre Gouvernements. Le Gouvernement canadien se rendit à l'invitation.

Le Parlement canadien, après un débat à fond, adopta par une très forte majorité une résolution approuvant l'acceptation par le Gouvernement de cette invitation. Le Parlement reconnaissait "que l'établissement d'un organisme international efficace en vue d'assurer la paix et la sécurité internationales est d'une importance capitale pour le Canada et pour le bien-être futur de toute l'humanité; et qu'il est dans l'intérêt du Canada que le Canada devienne membre d'un tel organisme". Il approuvait "les fins et principes exposés dans les propositions des quatre gouvernements", et estimait "que ces propositions constituent une base générale satisfaisante pour la discussion de la charte de l'organisme international projeté". Il convenait "que les représentants du Canada à la conférence fassent de leur mieux en vue d'aider à l'élaboration d'une charte acceptable pour un organisme international pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales". La résolution se terminait par ces mots: "que la charte établissant ledit organisme international soit soumise à l'approbation du Parlement avant d'être ratifiée".

Dans l'intervalle entre les entretiens de Dumbarton-Oaks et la Conférence de San-Francisco, le Gouvernement canadien étudia attentivement les Propositions de Dumbarton-Oaks. Les représentants diplomatiques du Canada à l'étranger, particulièrement les représentants auprès des grandes Puissances et des principales Puissances moyennes, consultèrent officieusement les Gouvernements auprès desquels ils étaient accrédités. Ces consultations officieuses furent complétées par un mémoire officiel soumis le 12 janvier 1945 aux Gouvernements des cinq grandes Puissances et qui offrait un certain nombre de propositions tendant à rendre plus efficace l'Organisation internationale projetée.

Le Premier Ministre, M. Mackenzie King, lors de sa visite à Washington en mars 1945, eut l'occasion de discuter avec le Président Roosevelt les grandes lignes des Propositions de Dumbarton-Oaks ainsi que les recommandations présentées par le Gouvernement canadien.

Du 4 au 13 avril, des représentants des Gouvernements du Commonwealth se réunirent à Londres pour discuter les Propositions de Dumbarton-Oaks. Le Premier Ministre ne pouvant assister lui-même à cette réunion, le Gouvernement canadien y fut représenté par M. Vincent Massey, Haut-Commissaire du Canada à Londres; et par M. Hume Wrong, Sous-Secrétaire d'Etat Associé aux Affaires extérieures. Cette réunion permit aux nations du Commonwealth, toutes profondément intéressées au succès de la Conférence de San-Francisco, de se communiquer des renseignements utiles et de se faire connaître mutuellement leur point de vue.

C'est ainsi que graduellement, par voie de discussion et d'évolution, se préparait le terrain pour la Conférence de San-Francisco.